

La CCI de la Drôme a un service dédié à la transmission et reprise d'entreprise.
Les conseillers sont à votre écoute pour vous aider dans vos démarches.
Contactez Linda Mehenni au 04 75 75 70 69 ou par mail à transmission@drome.cci.fr

Nous vous proposons un rapide focus sur les étapes clés de la transmission puis de la reprise.

La transmission :

- 1 - Anticiper et préparer la transmission d'entreprise
- 2 - Diagnostiquer l'entreprise
- 3 - Choisir le mode de cession
- 4 - Préparer les éléments prévisionnels
- 5 - Valoriser l'entreprise
- 6 - Elaborer un dossier de présentation de l'entreprise
- 7 - Trouver un repreneur
- 8 - Négocier le protocole d'accord
- 9 - Signer l'acte de cession définitif
- 10-Gérer l'après cession et « tourner la page »

Découvrez l'article de [BPI France](#) et téléchargez le guide complet de Transentreprise sur la transmission d'entreprise.

La reprise :

- 1 - Fédérer vos proches autour de cette aventure
- 2 - Choisir l'entreprise « qui vous parle »
- 3 - Définir un projet réaliste et établir votre fiche de cadrage : CV du repreneur
- 4 - Mieux vaut chasser petit plusieurs fois que gros... jamais !
- 5 - Ne pas chercher uniquement dans le vivier des entreprises à vendre pour cause de départ en retraite
- 6 - Ne pas rester seul, mobiliser son réseau !
- 7 - Se comporter en « gentleman/woman » avec les cédants que vous rencontrerez !
- 8 - Ne pas se concentrer sur les chiffres pour analyser le potentiel d'une cible
- 9 - S'entourer de conseils pour gagner du temps et limiter les risques



Pensez à créer votre compte repreneur ou cédant

